



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



21013721

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

22 JAN. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAI

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0443 562 489

Nom

(en entier) : COOPERATIEVE AGRICOLE SILLY

(en abrégé) :

Forme légale : Société Coopérative

Adresse complète du siège : Rue de Graty 39 - 7830 Hoves

Objet de l'acte : Demissions - Nominations

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 21 novembre 2019

L'assemblée générale prend acte de la démission du poste d'administrateur présenté par
Muyshondt Jozef. Cette démission prendra effet le 21/11/2019.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

L'assemblée décide de désigner comme nouvel administrateur Muyshondt Hans. Son
mandat prendra effet le 21/11/2019.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Pour extrait certifié conforme.

Tom Enckels
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).